

Compte rendu Conseil de quartier BORDS de LOIRE Vendredi 29 Janvier 2016

- M. le Maire
- M. Jean-Paul Mercier, Président du conseil de quartier Bords de Loire,
- les membres du conseil de quartier Bords de Loire,
- M. Lucien Murzi, Conseiller Municipal, en charge de la vidéo-protection,
- M. Marc Patay, Directeur Général d'Ophéor,
- M. Jean-Thomas Alex, Directeur Habitat et Patrimoine, Ophéor,
- M. Jean-Marc Detour, Adjoint en charge des Politiques Sportives et de la Politique de la Ville, et vice-Président du conseil Bords de Loire,
- M. Jean-Luc Condette, Directeur Général Adjoint des Services, Ville de Roanne,
- M. Olivier Jandard, Responsable du Pôle Proximité, Ville de Roanne
- Mme Agnès Desporte, Responsable du service Vie des Quartiers, Ville de Roanne,

ont assisté à cette séance.

M. Mercier accueille l'assemblée, présente ses vœux, et remercie M. le Maire, et les services pour leur présence. En l'absence d'objections, le compte rendu de la séance du 3 Novembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

Avec l'intégration de 3 nouveaux conseillers ; Mme Dufour, Mrs Colas et David, le départ de Mme Lavillonnière et de M. Frecon, le conseil compte aujourd'hui 36 conseillers et 5 invités permanents, indique M. Mercier.

La video-protection

M. Murzi souligne les engagements de la Municipalité sur ce projet, parfaitement respectés, et même avancés. S'agissant du quartier Bords de Loire, les travaux sur le Port ont débuté, et s'achèveront fin Mars ; le dispositif couvrira la totalité du Port et du Quai Commandant Lherminier.

En réponse à M. Dournel, M. Murzi indique que le Port sera équipé de caméras « dôme » au nombre de 5 (pas de caméras au niveau du Technopole), raccordées au Centre de Protection Urbain qui surveille l'espace public. Il rappelle l'extrême précision de ce type de caméra, qui permet de lire une plaque d'immatriculation d'un véhicule à 250 m. Le déploiement du dispositif sur le Port représente un budget global de 210 000 €.

Les aménagements Ophéor

M. Patay présente le projet de requalification urbaine sur le secteur J.B. Clément. Il a pour objectif de revitaliser l'ensemble du secteur J.B. Clément, et de créer un véritable lien avec les prochains aménagements que seront l'îlot « Foch Sully » et les Bords de Loire.

Ce projet de résidentialisation consiste en l'aménagement des espaces, à la fois publics et privés, visant une amélioration globale du quartier, tant du cadre de vie, par la création d'unités résidentielles à taille humaine, que des transports, des espaces routiers et de stationnements.

Ce projet de requalification urbaine, demandé par la Ville de Roanne, est essentiel, indique M. le Maire ; il convient de dynamiser ce quartier vieillissant, et en ce sens, de l'intégrer dans les futurs aménagements Bords de Loire et l'îlot Foch Sully.

Ce projet d'Ophéor a deux vocations, précise encore M. le Maire : une rénovation de l'habitat, mais aussi une reconquête des commerces, actuellement en difficultés sur le secteur. Il s'agira de reconfigurer la galerie commerciale, aujourd'hui peu attractive, par un déplacement des commerces au plus près de la rue, et de repenser le stationnement des véhicules. L'implantation de commerces dédiés aux « services à la personne », et d'un centre médical, s'intègrent également dans ce projet d'envergure. La création d'un nouveau cabinet médical pourrait être

une première réponse à la pénurie de médecins sur le Roannais. La ville de Roanne, en lien avec la clinique du Renaison et l'Hôpital, travaille actuellement au recrutement de nouveaux médecins.

L'ensemble de l'opération de renouvellement urbain pourrait représenter un investissement de 10 à 15 M € pour le quartier Bourgogne.

S'agissant du projet « Bords de Loire », M. le Maire informe les conseillers qu'un cabinet d'études lyonnais vient d'être retenu par la Ville de Roanne, et sera présenté au Conseil Municipal du 2 Février. L'ensemble des conseillers de quartier sera très prochainement convié à une réunion de présentation de ce projet. *A réception de ce compte rendu, la date du Mercredi 11 Février 2016 à 19h30, à l'Hôtel de Ville, a été retenue pour une présentation aux huit conseils de quartier, en même temps qu'une présentation de la révision du Plan Local d'Urbanisme.*

Questions à M. le Maire :

- Un distributeur de billets automatique sera-t-il implanté sur le secteur J.B. Clément ? : les banques ne sont pas favorables à cette démarche, lorsque qu'elles n'ont pas l'assurance d'un volume de retraits important. La solution pourrait transiter par l'implantation d'un distributeur au sein même d'un commerce, à l'instar de Simply Market. La ville étudiera cette éventualité.
- Comment améliorer l'état du passage entre la pharmacie et la Caisse Epargne ? : M. le Maire demande aux conseillers de lister l'ensemble des problématiques liées à cet espace : nettoyage, éclairage.... Il rencontrera le Directeur de Leader Price, propriétaire des lieux, pour les lui exposer.
- Un habitant des résidences Figulines : dois-je engager des travaux de réfection sur ma chaufferie au fioul ? M. le Maire lui conseille d'attendre un possible raccordement des Figulines au réseau de chaleur local. Une réponse sera donnée au printemps par les exploitants ; le cas échéant, une proposition, en ce sens, sera formulée à la copropriété des Figulines.
- Une piste cyclable sera-t-elle aménagée pour traverser le pont de la Loire ? le réaménagement global de ce secteur n'intègre pas le pont de la Loire, mais, bien naturellement, une sécurisation de la traversée des piétons et des cyclistes sera prévue sur cet espace.
- M. le Maire rappelle la fermeture des établissements Bonnard. La ville n'a pas de projet sur cet espace, autre que l'achat d'une partie de ce terrain pour l'installation de la nouvelle chaufferie.
- Demande de ralentisseurs pour favoriser la traversée du quai Commandant Lherminier : les services de la Ville examinent des solutions pour réduire la vitesse des véhicules sur cette voie ; elles seront intégrées dans le projet global des Bords de Loire.
- Quel est le devenir de l'entreprise Descours et Cabaud ? : l'entreprise réfléchit à son éventuel déménagement que la Ville s'est proposée d'accompagner. L'espace pourrait ainsi être dégagé pour du stationnement.

La voirie du quartier

M. Jandard énumère toutes les demandes formulées par le conseil de quartier, et les réponses apportées. (tableau ci-joint). Il est à noter que 80% de ces demandes ont conduit à la réalisation de travaux.

Questions :

- M. Dournel : la piste cyclable le long du quai Lherminier sera-t-elle déplacée sur le quai du Port ? sur la partie trottoir en bord de chaussée ? : un chiffrage par les services de la Ville est en cours pour 2 études : l'une coté chaussée, l'autre côté Port. M. Dournel attire l'attention sur la présence de nombreux promeneurs sur les quais du Port et s'interroge sur la compatibilité avec une piste cyclable.
- Peut-on matérialiser la piste cyclable entre J.B. Clément et Palissy ? : cela semble a priori problématique, mais une réflexion sera conduite par le groupe voirie, en lien avec les services de la Ville.

Les animations : retours et perspectives

- 6 Décembre 2015, un franc succès de la fête de la St Nicolas: participation très importante autour d'un spectacle de magie très apprécié des enfants, et des belles prestations des amis Alsaciens et des Fifres Roannais. Mme Le Bescond remercie les conseillers qui se sont impliqués dans cette animation.
- 17 et 18 Décembre : une belle réussite du goûter et spectacle de Noël offerts par le conseil, aux enfants de l'école Fontquentin.

M. Mercier détaille ensuite le budget prévisionnel qui pourrait être affecté aux différentes animations programmées sur 2016. A cet égard, M. le Maire confirme le budget annuel de 4000 €, alloué aux conseils de quartiers pour l'année 2016.

Mme Le Bescond précise que l'organisation de la 3^{ème} édition Chasse aux œufs, sur le site de Varennes, Lundi 28 Mars, est en cours ; elle nécessitera de nombreux bénévoles. Un appel a été lancé aux autres conseils de quartier, dont certains ont déjà répondu favorablement. D'ores et déjà, une artiste chanteuse et des promenades avec les petits chevaux ont été retenues pour animer cet après-midi.

Fête de la St Nicolas du 6 Décembre 2016: au regard du succès de l'édition 2015, il conviendrait de privilégier des animations en extérieur, pour permettre d'accueillir l'ensemble du public, dans des conditions plus confortables et sécurisées. Le groupe de travail intégrera cette réflexion dans l'organisation de cet évènement.

Questions diverses :

- Le pont du chemin de fer, tagué depuis des décennies, sera-t-il nettoyé ? M. le Maire va le demander à la SNCF. En l'absence de réponse, il saisira Réseau Ferré de France.
- Devenir du Château d'eau, rue d'Aiguilly : le bâtiment est voué à la démolition, répond M. le Maire. Un projet de vente, pour une réhabilitation en appartement personnel, n'a pas pu aboutir, en raison des trop fortes nuisances sonores liées au trafic routier.
- Devenir de la salle de l'aviron : M. Detour informe des modifications d'usage de cet espace : la grande salle, propriété de VNF, aura pour vocation d'être utilisée pour l'entraînement des enfants dans l'objectif de l'apprentissage de l'aviron sur le Port. Ce projet de « Roanne Le Coteau Aviron », a été accueilli très favorablement par les plaisanciers et les gestionnaires du Port. Des activités santé, pour un public de séniors, sont également envisagées sur cette salle que les conseillers de quartier pourront continuer d'utiliser, pour les besoins de leurs animations. La salle en bout de bâtiment deviendra une salle de musculation, commune à différents clubs sportifs. Les locaux en milieu de bâtiment resteront vides pour le moment. Leur usage est en réflexion.
- M. Fessy indique qu'une ancre marine, récupérée dans la Loire, avait été entreposée dans la salle de l'aviron au moment de la construction de la microcentrale. Il serait intéressant, dit-il, de retrouver cet élément important du patrimoine fluvial.

M. Mercier clôture la séance à 20h00, et invite l'assemblée à partager la galette offerte par M. Detour.

**Le prochain conseil de quartier BORDS de LOIRE
aura lieu le Lundi 23 Mai à 18h à la Capitainerie**

Merci de votre participation.